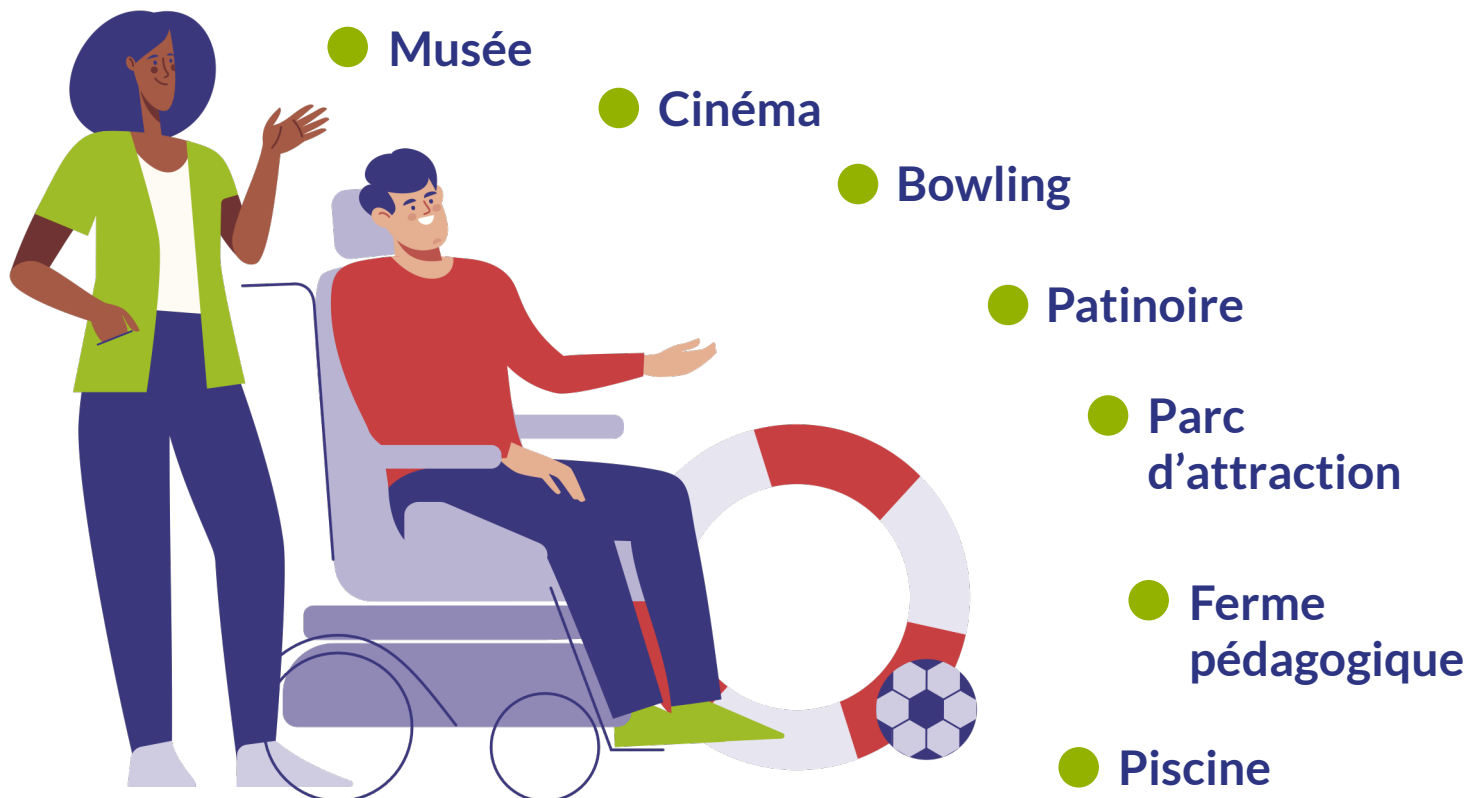


Sortir, rencontrer d'autres personnes, découvrir de nouveaux environnements et de nouvelles activités, quelle stimulation ! Et quel plaisir ! Qu'est-ce qui pourrait plaire à votre proche ?



La carte mobilité inclusion (CMI) assure la gratuité dans les transports et ouvre à des réductions.

La gratuité est parfois prévue pour les personnes en situation de handicap, renseignez-vous auprès des structures.

- ✓ **Renseignez-vous** : accessibilité, horaires préférentiels, transports, personnes contact, possibilités de change...
- ✓ **Prévoyez** : le matériel nécessaire, les indispensables médicaux, des encas adaptés.... un plan B ou une solution de repli
- ✓ **Respectez** : le rythme et les réactions de votre proche
- ✓ **Et... profitez !**